



ISSSP

**Indemnité de Sujétion
Spéciale Police**

ALLIANCE, LE SYNDICAT DU POUVOIR D'ACHAT

**De 1968 à 2003 : l'ISSSP n'avait
augmenté que de 2% (de 20 à 22%)**

Grâce aux différents protocoles signés
par ALLIANCE entre 2003 et 2019 :

+ 6,5 points d'augmentation,

soit de 22 à 28,5% du traitement.

L'ISSSP ne concerne que les policiers et compte pour la retraite !

**Pour ALLIANCE PN au travers du bloc
syndical, l'ISSSP doit être portée à **35%****

**Le danger, le risque, la disponibilité
des policiers, ça se paie !**

**Du 1er au 8 décembre 2022, votez pour
le bloc syndical du pouvoir d'achat !**

